



# 2003

## Rapport Annuel

Sur le crime organisé au Canada

Canada



## **Service canadien de renseignements criminels**

### **Rapport annuel sur le crime organisé au Canada 2003**

**Les recherches qui ont servi à élaborer le présent rapport ont été terminées le 2003-05-16 et sont fondées sur les renseignements disponibles à cette date.**

**Nota :** Lorsqu'ils associent certains groupes ethniques au crime organisé, les auteurs ne veulent pas insinuer que tous les membres de ces groupes se livrent à des activités criminelles ou que les autorités des pays d'origine de ces personnes ont permis ces activités ou y ont participé. Il n'est question que des activités illégales de certaines organisations criminelles, dont la majorité des membres appartiennent à la même ethnie.



Un service de police national

**Service canadien de renseignements criminels**

**Rapport annuel sur le crime organisé au Canada 2003**

**Graphisme**

Solutions numériques St-Joseph  
Services créatifs

**Pour tout renseignement sur la présente publication, s'adresser au :**

Directrice générale du Service canadien de renseignements criminels  
1200, promenade Vanier  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0R2

Cette publication peut être consultée en direct dans Internet à l'adresse suivante : [www.cisc.gc.ca](http://www.cisc.gc.ca).

Cat # : JS61-8/2003  
ISBN : 0-662-67479-0  
ISSN : 0839-6728  
NCS-SNC 004



**Message du président**  
**Service canadien de renseignements criminels**  
**Commissaire G. Zaccardelli**

Des renseignements exacts et d'actualité sont indispensables à une répression criminelle efficace. Ils permettent d'affecter efficacement nos précieuses ressources aux défis actuels et aux nouvelles tendances. Grâce à eux, les organismes d'application de la loi peuvent rapidement perturber et démanteler le crime organisé et d'autres menaces graves. Ces renseignements permettent également de se faire une idée claire de la complexité des réseaux, des relations et des activités du crime organisé au Canada.

La coordination stratégique, l'importance accordée aux renseignements et les communications opportunes font partie intégrante de notre lutte collective contre le crime organisé. Les démarches intégrées sont essentielles si l'on veut tirer pleinement avantage des ressources à la disposition de tous les organismes d'application de la loi et de leurs partenaires. La plus grande force du SCRC repose sur sa vaste gamme de partenaires — organismes d'application de la loi et organismes des secteurs privé, universitaire et public — et sa capacité de favoriser la coordination et la diffusion de renseignements recueillis par cette collectivité.

En tant que chef de file national de la lutte contre le crime organisé, le SCRC reconnaît à quel point il est important de sensibiliser et d'informer le public relativement au niveau et à la portée des activités illicites des organisations criminelles au Canada. Le SCRC sait que le public est un partenaire important et précieux de l'effort visant à détecter et à prévenir le crime organisé. Les organismes d'application de la loi sont en outre responsables d'informer le public de leurs efforts. Une part de cette responsabilité est exprimée dans des rapports tels que le *Rapport annuel du SCRC sur le crime organisé*.

Le *Rapport annuel 2003 du SCRC sur le crime organisé* souligne l'efficacité des démarches interorganismes et intergouvernementales de lutte contre le crime organisé. C'est un excellent exemple de l'importance des échanges d'information entre des partenaires municipaux, provinciaux, nationaux et internationaux compétents, et il confirme l'importance accordée par le SCRC aux communications avec le public canadien et à sa responsabilité envers celui-ci.

*G. Zaccardelli*

---





**Message de la directrice générale  
Service canadien de renseignements criminels  
S. Conlin**

Le Service canadien de renseignements criminels (SCRC) est le chef de file de la lutte contre le crime organisé et les crimes graves au Canada grâce à sa démarche intégrée et proactive de production et d'échange de renseignements criminels. Pour soutenir cet effort continu, le SCRC favorise et encourage l'établissement de partenariats fructueux entre les membres des services de police canadiens. Ces partenariats permettent à ceux-ci de recueillir et d'échanger des renseignements ainsi que d'élaborer des stratégies en vue de déceler, de réduire et de prévenir le crime organisé et les crimes graves au Canada. Formé de quelque 380 organismes membres, le SCRC est le réseau canadien qui dispose des ressources nécessaires pour recueillir et diffuser les renseignements criminels aux niveaux local, régional et national.

Le SCRC reconnaît que les services de police ne peuvent pas fonctionner isolément, mais doivent aussi collaborer avec le monde des affaires, les chercheurs et le grand public en vue d'atteindre leurs objectifs. Cet effort de collaboration représente l'arme la plus efficace dont nous disposons pour lutter contre le crime organisé.

Au Canada, les activités du crime organisé ont de plus en plus de ramifications internationales. Dans tout le pays, des collectivités, grandes et petites, continuent de subir les effets insidieux des activités du crime organisé. Ces activités ont en outre une incidence socio-économique grave et complexe qui se fait sentir aux niveaux régional et national.

Comme ce rapport l'indique, le SCRC épouse le concept de l'échange intégré de renseignements. Ce concept permet aux services de police de bénéficier de décisions stratégiques et axées sur les renseignements. Le *Rapport annuel 2003 du SCRC sur le crime organisé* a pour principal objet de fournir au public des renseignements pertinents et d'actualité sur les groupes criminels organisés clés au pays et sur les principales questions qui s'y rapportent.

Comme le montre ce rapport, la menace posée par le crime organisé encourage la collaboration permanente entre les services de police et le public dans un effort conjoint de lutte contre le crime organisé.

Au nom du SCRC, je remercie sincèrement les bureaux provinciaux et tous nos partenaires de leur précieuse collaboration à ce rapport.

A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'S. Conlin'. The signature is written in dark ink on a white background.



---

## Service canadien de renseignements criminels

Fondé en 1970, le Service canadien de renseignements criminels (SCRC) unit les groupes des renseignements criminels des services de police canadiens en offrant un leadership et des connaissances spécialisées aux organismes membres du SCRC, qui mènent des initiatives intégrées en vue de détecter, de réduire et de prévenir le crime organisé et les crimes graves au Canada. Le SCRC comprend un bureau central, situé à Ottawa, qui établit une liaison avec neuf bureaux provinciaux et recueille des renseignements provenant de ces derniers. Les bureaux provinciaux sont situés dans chaque province, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, qui fait appel au Service de renseignements criminels de la Nouvelle-Écosse. Le Yukon est servi par le Service de renseignements criminels de la Colombie-Britannique, tandis que le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest font appel respectivement au Service de renseignements criminel de l'Alberta et au Service de renseignements criminels de Terre-Neuve.

### Emplacement du Bureau central et des bureaux provinciaux



Le SCRC compte deux niveaux de membres. Les membres du SCRC ne peuvent être de niveau I que s'ils viennent des organismes suivants, qui disposent d'un groupe des renseignements criminels permanent : les services de police provinciaux, municipaux ou régionaux et les organismes chargés de l'application des lois fédérales et provinciales. Parmi les membres de niveau I, on trouve la





---

Gendarmerie royale du Canada, la Sûreté du Québec, la Police provinciale de l'Ontario, la Royal Newfoundland Constabulary et plus de 120 services de police municipaux et régionaux. L'Agence des douanes et du revenu du Canada, le ministère de la Défense nationale et le Service national des enquêtes des Forces canadiennes sont également des membres de niveau I. Les services de police ou les organismes chargés de l'application des lois fédérales ou provinciales qui ne répondent pas aux critères des membres de niveau I peuvent devenir membres de niveau II.

Les groupes des renseignements et les groupes spécialisés de ces organismes d'application de la loi fournissent des renseignements et des données brutes à leur bureau provincial, qui les analyse et les diffuse. Les renseignements criminels échangés portent sur les questions liées au crime organisé et aux crimes graves au Canada.

Le Bureau central du SCRC reçoit ses directives opérationnelles d'un comité exécutif, formé de plus de 20 cadres de direction provenant de divers organismes membres du niveau 1 et présidé par le commissaire de la GRC. Les membres du comité se réunissent deux fois par an pour examiner les opérations du SCRC, décider de ses priorités et établir ses objectifs, ses priorités nationales en matière de renseignement et les enjeux à surveiller. Le Bureau central du SCRC fait un suivi des progrès relatifs à ses priorités et aux questions par l'entremise des neuf bureaux provinciaux. Les gestionnaires de ces bureaux rencontrent le directeur général du SCRC deux fois par année pour discuter de questions liées au crime organisé et transmettre leurs recommandations et leurs résolutions au Comité exécutif.

Le personnel du Bureau central se compose de membres et d'employés de la GRC et d'agents en détachement provenant d'autres services de police et d'organismes gouvernementaux. Au Bureau central, on trouve notamment des membres détachés du Service de police de Barrie, de l'Agence des douanes et du revenu du Canada, de Service correctionnel Canada, du ministère de la Défense nationale, de la Police provinciale de l'Ontario, du Service de police d'Ottawa, du Service de police de la Ville de Montréal et de la Sûreté du Québec. Le Bureau central du SCRC reçoit un soutien administratif et financier de la part de la GRC et de ses Services nationaux de police.

## **Priorités du SCRC**

Le SCRC assure le suivi des priorités nationales en matière de renseignement et en fait des rapports : les groupes du crime organisé de souches autochtone, asiatique et est-européenne et ceux du crime organisé traditionnel (de souche italienne), les groupes du crime organisé aux ports maritimes et les bandes de motards criminalisées. Le SCRC a également lancé des projets liés aux



---

renseignements afin de surveiller les questions relatives aux crimes graves : contrebande de tabac et d'alcool, le crime organisé et industrie du diamant, mouvement illicite d'armes à feu, exploitation sexuelle des enfants, bandes de rue et technologie et criminalité.

Le SCRC reconnaît que d'autres organisations criminelles, actives à l'échelon national ou régional du pays, préoccupent les services de police et les citoyens. Cependant, son mandat consiste à surveiller et à échanger des renseignements sur ses priorités et enjeux nationaux. Ces derniers sont examinés chaque année par le Comité exécutif du SCRC.

## **Le sarc**

Le Bureau central exploite une banque de données informatique en direct connue sous le nom de « Système automatisé de renseignements sur la criminalité » (SARC), qui sert de dépôt d'information à tous les membres du SCRC du Canada. Dans les provinces, l'accès est coordonné par les bureaux provinciaux. Tous les services membres contribuent à la collecte, à l'analyse, à l'évaluation et à la diffusion de renseignements criminels en alimentant le SARC.

## **À propos du présent rapport**

Le *Rapport annuel du SCRC sur le crime organisé au Canada* vise à informer et sensibiliser le public. Les activités et le fonctionnement des organisations criminelles sont souvent complexes et invisibles pour le commun des mortels. Grâce à son rapport, le SCRC entend révéler au grand jour les effets pernicieux du crime organisé afin de sensibiliser toutes les collectivités et les régions du Canada à cet égard. L'un des éléments clés du succès de la lutte contre le crime organisé réside dans l'établissement de partenariats avec les services de police, les décideurs et le public. Le crime organisé menace la sécurité publique et celle de tous les Canadiens. La collectivité policière doit amener les gens à reconnaître les effets du crime organisé sur leur collectivité.

Le rapport couvre les renseignements recueillis l'année dernière jusqu'au 16 mai 2003.

L'information qui s'y trouve a été vérifiée à la lumière de rapports d'enquête et de rapports de renseignements que des organismes d'application de la loi nationaux et étrangers transmettent au SCRC tout au long de l'année. Le SCRC se fonde particulièrement sur les précieux renseignements que lui fournissent ses membres réguliers d'un peu partout au pays sur les tendances et activités du crime organisé au Canada.

Le présent rapport est également disponible dans le site Web du SCRC, à l'adresse [www.cisc.gc.ca](http://www.cisc.gc.ca).





---

# Table des matières

<b>Sommaire</b> .....	1
<b>Priorités nationales du SCRC en matière de renseignements</b> .....	5
Crime organisé de souche autochtone (COSAU) .....	5
Crime organisé de souche asiatique (COSA) .....	6
Crime organisé de souche est-européenne (COSEE) .....	8
Crime organisé aux ports maritimes .....	10
Bandes de motards criminalisées (BMC) .....	12
Crime organisé traditionnel (de souche italienne) (COT) .....	16
<b>Enjeux nationaux surveillés par le SCRC</b> .....	19
Contrebande de tabac et d'alcool .....	19
Mouvement illicites d'armes à feu .....	20
Crime organisé et industrie du diamant .....	23
Exploitation sexuelle des enfants .....	25
Bandes de rue .....	28
Technologie et criminalité .....	31
<b>Fiche d'évaluation</b> .....	35



## Sommaire

Le présent rapport vise à présenter aux Canadiens un examen complet des organisations criminelles ciblées et de leurs activités ainsi que les renseignements touchant des crimes graves précis. Ses conclusions se fondent sur des rapports de renseignements et d'enquête provenant d'organismes d'application de la loi canadiens et étrangers. Le SCRC s'appuie notamment sur des renseignements provenant de ses 380 organismes partenaires au Canada.

Le SCRC surveille actuellement les cinq grands groupes du crime organisé suivants : les groupes du crime organisé de souches autochtone, asiatique et est-européenne, les bandes de motards criminalisées et les groupes du crime organisé traditionnel (de souche italienne). Chacun de ces grands groupes criminels se compose en fait d'un certain nombre d'organisations criminelles distinctes ayant des activités criminelles indépendantes et interdépendantes. Dans certains cas, des organisations criminelles individuelles peuvent avoir une relation de travail stable et historique avec d'autres groupes criminels. De plus, bien que des conflits éclatent entre des groupes criminels pour l'obtention d'une part du marché illicite, de plus en plus d'alliances ponctuelles sont établies entre des groupes criminels afin que soient mises en commun les ressources nécessaires à l'accomplissement de crimes particuliers.

Des bandes de souche autochtone sont actives dans plusieurs centres urbains canadiens, particulièrement à Edmonton, à Regina et à Winnipeg. Elles sont également présentes en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec, mais de façon plus limitée. Les bandes de souche autochtone sont peu présentes dans le Canada atlantique ou dans les trois territoires du Nord. Elles sont généralement impliquées dans la revente de drogue, de la marijuana, de la cocaïne, du crack et des méthamphétamines, ainsi que dans d'autres activités criminelles. Les bandes de souche autochtone soutiennent d'autres groupes du crime organisé, particulièrement les HELLS ANGELS et les groupes du crime organisé de souche asiatique, et s'associent à d'autres bandes de souche autochtone.

Au Canada, le crime organisé de souche asiatique (COSA) est extrêmement mobile, diversifié sur les plans culturel et linguistique et principalement composé de réseaux peu structurés. Les groupes du COSA sont bien établis en Colombie-Britannique, en Alberta et en Ontario et sont de plus en plus actifs en Saskatchewan, au Manitoba, au Québec et au Canada atlantique. Les groupes du COSA continuent de s'associer à d'autres groupes du crime organisé à l'échelle nationale et internationale, surtout aux États-Unis et en Asie du Sud-Est. Les groupes du crime organisé de souche asiatique sont entreprenants et s'impliquent souvent dans de multiples activités criminelles en même temps. Les groupes du COSA restent actifs dans les domaines de l'importation, de la production et du trafic de stupéfiants, de la fraude sur les cartes de crédit et de



paiement, des jeux illégaux, du prêt usuraire au casino, de la prostitution et de l'exploitation de salons de massage, du blanchiment d'argent et du passage de migrants.

Bien que le sud de l'Ontario demeure le centre traditionnel du crime organisé de souche est-européenne (COSEE) au Canada, on signale également sa présence dans la plupart des autres provinces. Les groupes du COSEE participent à un vaste éventail d'activités criminelles, mais ils se caractérisent surtout par leur capacité à planifier et à exécuter des fraudes complexes. De nombreux groupes du COSEE sont passés maîtres dans l'art de camoufler et d'isoler leurs activités illégitimes sous des entreprises commerciales légitimes. Ces entreprises légitimes pourraient fournir un accès direct à des secteurs du marché qu'ils considèrent comme vulnérables à une exploitation criminelle.

Les groupes du crime organisé traditionnel (de souche italienne) (COT) les plus puissants continuent d'avoir leurs bases en Ontario et au Québec. Cependant, les groupes du COT mènent directement ou indirectement leurs activités criminelles dans tout le pays. Le COT continue à s'enrichir et à accroître son influence au moyen d'activités criminelles telles que l'importation et la distribution de stupéfiants, le blanchiment d'argent, les jeux illégaux, les paris et l'investissement dans des entreprises légitimes. La nature extrêmement stable de ces groupes, leur participation à de nombreuses entreprises criminelles, leur investissement dans des entreprises légitimes générant des produits de la criminalité et leur capacité d'adaptation, grâce à laquelle ils lancent des coentreprises et exploitent de nouvelles possibilités avec d'autres groupes du crime organisé.

Les HELLS ANGELS, OUTLAWS, et les BANDIDOS constituent les trois Bandes de motards criminalisées (BMC) les plus influentes du Canada, et la police exerce une surveillance considérable sur chacune d'elles. Les HELLS ANGELS, qui comptent 34 sections régionales dans tout le pays, 228 autres sections réparties un peu partout dans le monde et plus de 3000 membres à l'échelle internationale, sont les plus puissants. Une répression fructueuse menée l'année dernière a permis de réduire l'influence criminelle exercée par les BMC dans le Canada central et le Canada atlantique. Toutefois, les bandes BMC continuent à constituer une grave menace pour le Canada et d'être impliqués dans un éventail d'activités criminelles telles que des meurtres, le trafic de stupéfiants, la prostitution, les jeux illégaux, l'extorsion, l'intimidation, la fraude et le vol.

Tous les importants groupes du crime organisé ont des liens avec les ports maritimes du Canada. Toutefois, les influences criminelles les plus fortes sont exercées par les bandes de motards criminalisées, les groupes du crime organisé traditionnel (de souche italienne) et les groupes du crime organisé locaux. Les groupes du crime organisé se servent des ports maritimes pour faciliter le transport des produits de contrebande au Canada, dont les drogues illicites, le tabac,

l'alcool, les armes à feu et les migrants clandestins. De plus, des véhicules volés sont exportés illégalement dans des conteneurs à des clients en Asie et en Europe de l'Est. Les employés du port remarquent rarement la présence de groupes criminels dans un port maritime. Cette présence n'est pas nécessairement massive et peut se limiter à un petit nombre de personnes occupant des postes clés leur permettant de jouer un rôle dans le déchargement d'une cargaison commerciale d'un bâtiment et son transport dans l'environnement portuaire.

Chaque année, le SCRC surveille certaines questions liées à des crimes graves afin d'évaluer le niveau de menace qu'ils représentent au Canada. Dans le présent rapport, ces questions ont trait à la contrebande de tabac et d'alcool, le crime organisé et industrie du diamant, au mouvement illicites d'armes à feu, à la technologie et à la criminalité, à l'exploitation sexuelle des enfants et aux bandes de rue.

Au cours des 20 dernières années, les produits de tabac et l'alcool ont été exploités à des fins criminelles à des degrés divers. Dans certains cas, il s'agissait de fournir un produit pas encore disponible au Canada, mais les marchés illicites existent d'abord pour éviter de payer les taxes fédérale et provinciale, très élevées. Au Canada, actuellement, on continue à se livrer à des activités de contrebande de tabac et d'alcool à des degrés divers.

Tous les groupes du crime organisé du Canada sont mêlés d'une façon ou d'une autre au mouvement et à l'acquisition illicites d'armes à feu. Bien que les membres du crime organisé puissent ne pas participer directement à l'acquisition initiale d'une arme à feu illicite, ils y participent en tant qu'instigateurs, planificateurs ou financiers ou, surtout, en tant que clients. Le marché des armes à feu illicites est alimenté principalement par deux sources majeures : les armes à feu volées au Canada dans des commerces ou des habitations privées et les armes à feu passées en contrebande depuis les États-Unis.

Les services de police continuent à surveiller activement l'industrie du diamant afin d'empêcher son infiltration par le crime organisé. Selon l'expérience de la police, les diamants constituent une marchandise intéressante pour le crime organisé, car ce symbole de richesse est facile à transporter et à transformer. Après avoir été passés en contrebande, les diamants peuvent servir à blanchir de l'argent. Parmi les activités criminelles associées à l'industrie du diamant qu'ont relevées les services de police internationaux, on trouve la modification de l'évaluation du diamant visant à fausser la somme des taxes à payer, le commerce des diamants bruts illégaux ou l'intégration de diamants illicites dans des marchés du diamant légitimes.



Les technologies qui rendent service à la société offrent également des possibilités au crime organisé. Les nouvelles technologies offrent de nouveaux moyens potentiels de commettre des crimes « anciens » tels que le blanchiment d'argent et la fraude. Les technologies permettent d'effectuer des transactions commerciales en direct, mais elles permettent aussi la fraude. L'usurpation d'identité et la fraude sur les cartes de paiement figurent parmi les types de fraudes les plus fréquemment commises au Canada. Les groupes du crime organisé de souches asiatique et est-européenne sont très actifs dans l'élaboration à grande échelle de stratagèmes frauduleux liés à des cartes de paiement et dans d'autres activités criminelles liées à la fraude dans l'ensemble du pays.

Les progrès technologiques tels qu'Internet offrent à certaines personnes plus de possibilités d'exploiter sexuellement des enfants. Internet facilitent la formation de groupes internationaux de collectionneurs qui s'échangent des images pornographiques d'enfants. Internet facilite également le détournement de mineurs en direct en permettant aux abuseurs de chercher des victimes sur des bavardoirs et d'autres types de forums électroniques.

Historiquement, les bandes de rue sont concentrées à Vancouver, à Toronto et à Montréal, mais elles sont également de plus en plus présentes dans les petites villes, les régions rurales et les réserves autochtones. De nombreuses bandes de rue forment des groupes non structurés et sont mêlées à des activités criminelles de niveau inférieur telles que des voies de fait, des vols à l'étalage et des actes d'intimidation. Cependant, un certain nombre de bandes de rue deviennent plus structurées et commettent des actes criminels plus graves tels que le trafic de stupéfiants et l'exploitation de réseaux de prostitution. L'utilisation constante et soutenue de la violence semble être une caractéristique commune à toutes les bandes de rue.

En conclusion, le Service canadien de renseignements criminels s'engage à fournir au public et aux services de police canadiens une vue d'ensemble complète et stratégique du crime organisé et des questions liées aux crimes graves qui touchent le Canada. Le SCRC continuera à renforcer ses partenariats avec les services de police canadiens afin d'encourager l'échange d'information et de renseignements. Grâce à cette approche stratégique coopérative et interactive, les services de police canadiens pourront mieux comprendre et combattre le crime organisé au Canada.

# Priorités nationales du SCRC en matière de renseignements

## Crime organisé de souche autochtone (COSAU)

### Faits saillants

- Les bandes de souche autochtones soutiennent d'autres groupes du crime organisé, surtout les HELLS ANGELS, les groupes du crime organisé de souche asiatique et d'autres bandes de souche autochtones.
- Les bandes de souche autochtone se livrent généralement à la revente de marijuana, de cocaïne, de crack et de méthamphétamines ainsi qu'à d'autres activités criminelles.

### Survol national

Les bandes de souche autochtone sont actives dans un certain nombre de centres urbains du Canada, en particulier à Edmonton, à Regina et à Winnipeg. Elles sont également présentes, mais dans une moindre mesure, en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec. Elles sont peu présentes dans le Canada atlantique ou les trois territoires du Nord. Les bandes se trouvent également dans de nombreuses réserves autochtones de tout le Canada et autour de ces réserves, et même dans de petites réserves éloignées. Les membres de ces bandes continueront à se déplacer facilement à l'intérieur et à l'extérieur des réserves, à participer à des activités criminelles et à recruter de nouveaux membres pour la bande.

Sur la scène nationale, les bandes principales sont les INDIAN POSSE, les REDD ALERT, les WARRIORS et les NATIVE SYNDICATE, et plusieurs bandes plus petites se forment et se reforment fréquemment. Les services de police estiment que les bandes de souche autochtone présentent un niveau de menace peu élevé en matière de crime organisé. Elles se livrent généralement à la revente de marijuana, de cocaïne, de crack et de méthamphétamines. Les bandes sont également mêlées à la prostitution, à des introductions par effraction, à des vols qualifiés, à des voies de fait, à des actes d'intimidation, à des fraudes liées au tabac, à des violations de domicile, à des vols de véhicules, à des délits armés, à des jeux illégaux, à des recouvrements de créances et à des règlements de compte pour d'autres groupes du crime organisé, par exemple les HELLS ANGELS.

En Alberta, les bandes de souche autochtone, qui se sont formées principalement dans les prisons à des fins de sécurité, reconnaissent maintenant les avantages financiers que procure le trafic de stupéfiants majeurs (p. ex. la cocaïne) dans les réserves. Bon nombre de bandes ont accès à des armes, y compris à des armes à feu, ce qui a causé un certain nombre d'incidents violents.

Dans plusieurs établissements correctionnels fédéraux et provinciaux du Canada, les bandes de souche autochtone se livrent au trafic de stupéfiants, à des actes d'intimidation et à des voies de fait. Les bandes de souche autochtone exercent une influence dans les établissements correctionnels en dirigeant la contrebande de stupéfiants dans ces établissements et en communiquant avec les membres de la bande de l'extérieur.

Les bandes de souche autochtone sont associées de façon à jouer divers rôles de soutien et de facilitation auprès de plusieurs autres groupes du crime organisé, en particulier les HELLS ANGELS et les groupes du crime organisé de souche asiatique. Il existe également des associations provinciales et interprovinciales entre diverses bandes de souche autochtone.

### Perspectives

- Les bandes de souche autochtone seront de plus en plus actives à l'échelle nationale, surtout dans les villes, mais également dans les réserves, et ce, même dans les petites réserves éloignées.
- Les bandes continueront à recruter de nouveaux membres et associés, surtout chez les jeunes.

## Crime organisé de souche asiatique (COSA)

### Faits saillants

- Au Canada, le crime organisé de souche asiatique (COSA) se compose de réseaux entreprenants peu structurés de personnes très mobiles et différentes sur le plan culturel et linguistique. Il comprend de nombreux associés criminels à l'échelle nationale et internationale, surtout aux États-Unis et en Asie du Sud-Est.
- Les profits générés par les groupes criminels de souche vietnamienne grâce à la culture et au trafic de la marijuana sont souvent réinvestis afin de financer d'autres activités illicites.

### Survol national

Au Canada, le crime organisé de souche asiatique (COSA) est très mobile et diversifié sur le plan culturel et linguistique et se compose principalement de réseaux peu structurés. Les groupes du COSA sont bien établis en Colombie-Britannique, en Alberta et en Ontario et sont de plus en plus actifs en Saskatchewan, au Manitoba, au Québec et au Canada atlantique. Les groupes du COSA continuent de s'associer à d'autres groupes du crime organisé à l'échelle nationale et internationale, surtout aux États-Unis et en Asie du Sud-Est.

Les groupes criminels de souche asiatique sont entreprenants et sont souvent mêlés à de nombreuses activités criminelles simultanément. Les groupes du COSA continuent d'être actifs dans les domaines de l'importation, de la production et du trafic de drogues illicites, de la fraude sur des cartes de crédit ou de paiement, des jeux illégaux, du prêt usuraire au casino, de la prostitution et de l'exploitation de salons de massage, du blanchiment d'argent et du passage de migrants. Les groupes criminels de souche asiatique restent très impliqués dans l'importation et la distribution à grande échelle de l'héroïne provenant de l'Asie du Sud-Est, et ils continuent d'étoffer le rôle qu'ils jouent dans l'importation et le trafic de la cocaïne. Ces groupes restent actifs dans la fabrication et le trafic de drogues synthétiques illicites telles que l'ecstasy. De plus, le COSA continue de recycler les produits de la criminalité et d'investir l'argent recyclé dans des entreprises légitimes et activités criminelles.

Les groupes de souche vietnamienne continuent de participer très activement à la culture résidentielle et au trafic à grande échelle de la marihuana. Ces groupes sont bien établis en Colombie-Britannique et dans le sud de l'Ontario et étendent la culture de la marihuana à l'Alberta et le Canada atlantique. Ces opérations sont généralement très bien organisées et comptent sur d'importants réseaux interprovinciaux et réseaux de distribution aux États-Unis. Dans une opération, un groupe de souche vietnamienne a expédié en Ontario, par train, de la marihuana cultivée dans le Lower Mainland, en C.-B., puis a transporté une partie de la marihuana dans des camions gros porteurs vers les États-Unis. Une enquête distincte menée en Ontario a indiqué que des personnes associées à un groupe criminel de souche vietnamienne exploitaient un commerce de matériel de culture hydroponique qui, en plus de vendre ce matériel, offrait d'installer ce matériel pour la culture de la marihuana, de fournir les plants clones, d'aider à récolter les plants et de trouver des acheteurs pour la récolte. Les groupes criminels de souche vietnamienne demeureront actifs sur une grande échelle dans la culture de la marihuana afin d'empocher des profits élevés tout en courant un faible risque de se faire attraper. Le cas échéant, les peines imposées sont relativement légères.

Dans l'industrie de la marihuana, la concurrence entre les groupes criminels et la menace de se faire voler la récolte continue d'être à l'origine de violations de domicile, de cambriolages, de voies de fait, de meurtres et de blessures liées à pièges. Les installations de culture de la marihuana dans des résidences constituent des menaces considérables pour la santé du public : moisissures toxiques, multiples dangers d'incendie, vapeurs chimiques produites par divers pesticides et risque d'électrocution.

Certains produits de la criminalité générés par la culture et le trafic de la marihuana par des groupes criminels de souche vietnamienne sont réinvestis par ces groupes afin de financer d'autres activités illicites, telles que l'importation de l'ecstasy, d'huile de cannabis et de cocaïne. En 2003, un groupe criminel de

souche vietnamienne était impliqué dans l'entreposage de grandes quantités de stupéfiants précurseurs servant à la production de l'ecstasy dans deux entrepôts de la région d'Ottawa. Ces substances auraient pu produire environ 200 000 à 300 000 pilules. Dans la production de l'ecstasy, les émanations toxiques provenant de solvants et les réactions chimiques potentiellement violentes constituent une menace pour le public.

La violence continue d'être une constante dans les groupes du COSA. À Calgary et à Edmonton, des meurtres, de nombreuses fusillades au volant d'une voiture et de voies de fait découlent de la concurrence entre les groupes du COSA pour obtenir le contrôle du commerce des drogues illicites.

### Perspectives

- Le COSA continue de constituer une menace considérable pour le Canada du point de vue criminel en raison de l'importance de la portée et de l'étendue de ses activités criminelles et de son expertise manifeste dans l'établissement et le maintien de monopoles criminels.
- Sur la scène nationale, les groupes criminels de souche vietnamienne demeureront actifs sur une grande échelle dans la culture de la marijuana afin d'empocher des profits élevés tout en courant un faible risque de se faire attraper. Le cas échéant, les peines imposées sont relativement légères.

## Crime organisé de souche est européenne (COSEE)

### Faits saillants

- Bien que les groupes du crime organisé de souche est-européenne (COSEE) prennent part à la plupart des types d'activités criminelles, on remarque leur capacité à planifier et à exécuter des fraudes complexes.
- Les ramifications des groupes du COSEE basés au Canada, qui ont des homologues à l'échelle internationale, sont vastes et transnationales.

### Vue d'ensemble

Au Canada, le COSEE concerne des groupes criminels composés en tout ou en partie de personnes originaires de Russie et de l'ex-Union soviétique, de la République Tchèque, de la Slovaquie, de la Pologne et de la région des Balkans, dont la Bulgarie, la Roumanie, l'ex-Yougoslavie (la Serbie et le Monténégro, la Macédoine, la Bosnie-Herzégovine, de la Slovénie et de la Croatie) et l'Albanie.

Bien qu'au Canada le centre traditionnel du COSEE reste le sud de l'Ontario, plusieurs autres provinces, dont surtout la Colombie-Britannique, l'Alberta et le Québec, signalent sa présence à des degrés divers dans les grands centres urbains. On signale des associations interprovinciales entre des groupes du COSEE actifs au Canada.

Les groupes du COSEE basés au Canada ont de vastes ramifications transnationales et sont en contact avec des homologues à l'échelle internationale. Ils travaillent en collaboration avec d'autres groupes du crime organisé, dont des bandes de motards criminalisées ou des groupes du crime organisé traditionnel (de souche italienne), mais la plupart du temps ils le font à court terme, dans le cadre d'entreprises mutuellement avantageuses.

De nombreux groupes du COSEE sont passés maîtres dans l'art de camoufler et d'isoler leurs activités illégitimes avec des entreprises commerciales légitimes. Ces entreprises légitimes pourraient fournir un accès direct aux secteurs du marché qu'ils considèrent comme vulnérables à une exploitation criminelle.

Les groupes du COSEE participent à une vaste gamme d'activités criminelles, qui vont de la criminalité de bas étage à des crimes plus élaborés, qui nécessitent des connaissances spécialisées. La capacité de planifier et d'exécuter des fraudes complexes est caractéristique au COSEE. Au Canada, parmi leurs activités criminelles les plus souvent signalées, on trouve les fraudes liées aux finances et aux assurances, les vols et l'exportation illégale de véhicules, la prostitution, le vol à l'étalage à grande échelle, le vol, la contrebande de marchandises et le blanchiment d'argent ainsi que l'importation et le trafic de drogues illicites.

Le COSEE a montré à maintes occasions sa capacité d'acquérir des connaissances et des outils lui permettant de modifier la technologie et ainsi de faciliter les fraudes financières. En 2002, une enquête menée en Colombie-Britannique a permis de mettre au jour un groupe du COSEE responsable d'une fraude de haute technicité sur les cartes de débit. Cette fraude, facilitée par l'exploitation de guichets automatiques privés, a rapporté des bénéfices nets dépassant 1,2 M\$ avant d'être interrompue en décembre 2002.

Le vol de véhicules à grande échelle constitue une autre activité criminelle prisée par le COSEE, qui revend ces véhicules sur les marchés étrangers. On dit que le vol de véhicules coûte chaque année près de un milliard de dollars aux Canadiens. Selon le Centre canadien de la statistique juridique, on pourrait attribuer 25% des véhicules volés au Canada en 2001 au crime organisé. Bien que tous les vols de véhicules par le crime organisé ne soient pas liés au groupes du COSEE, ce dernier joue un rôle important dans ces vols.

### Perspectives

- La capacité des groupes du COSEE d'orchestrer des fraudes de haute technicité et de tirer avantage des possibilités financières, combinée à ses liens internationaux considérables, légitimes et illégitimes, lui permettra de continuer à tenter d'infiltrer des secteurs lucratifs du marché et d'accroître sa part du marché criminel.
- Les groupes du COSEE continueront d'apparaître dans des régions du Canada desquelles ils étaient absents jusque-là.
- Les groupes du COSEE continueront de chercher de nouvelles occasions et possibilités d'exploiter la technologie pour arriver à leurs fins criminelles.

## Crime organisé aux ports maritimes

### Faits saillants

- Depuis 1998, le SCRC ne manque pas de signaler que des éléments criminels liés au crime organisé sont à l'œuvre à l'interne dans un certain nombre de ports maritimes canadiens afin de faciliter le transport des produits de contrebande.

### Survol national

Une part importante des produits de contrebande destinés aux marchés illicites canadiens, et en particulier les stupéfiants, provient de l'extérieur du Canada. Dans certains cas, ces produits sont passés furtivement en contrebande dans des régions frontalières. Dans d'autres cas, on les fait entrer clandestinement au Canada par des points d'entrée terrestres, aériens, postaux ou maritimes en les dissimulant parmi des chargements personnels ou commerciaux transportés régulièrement. Parmi les produits de contrebande passés par les ports maritimes, on trouve les stupéfiants, le tabac, l'alcool, les armes à feu et les migrants clandestins. De plus, des véhicules volés sont illégalement exportés dans des conteneurs vers des clients d'Asie ou d'Europe de l'Est. La criminalité liée aux ports maritimes a une incidence sur l'application de la loi dans tout le Canada, car les ports constituent de simples points de transit pour l'approvisionnement en produits illicites de clients d'un peu partout au pays.

De nombreux ports maritimes canadiens reçoivent une forme quelconque d'expéditions internationales, que ce soit des conteneurs ou des cargaisons diverses. De ce fait, ils sont tous susceptibles de devenir des points d'entrée pour la contrebande et de faire ainsi l'objet d'une infiltration et d'une exploitation

criminelles. Strictement du point de vue du tonnage, la majorité des échanges commerciaux ne provenant pas des États-Unis entrent au Canada par un port maritime. Les marchandises sont surtout expédiées par conteneur, en raison de leur taille compacte et de la rapidité avec laquelle on les décharge d'un bâtiment pour les expédier ultérieurement par train ou par camion à diverses destinations du Canada ou des États-Unis.

Les ports maritimes forment souvent un environnement physique vaste, dans lequel on trouve une main-d'œuvre importante, ce qui crée des difficultés quant à l'efficacité de la sécurité et au contrôle de l'application de la loi. Ces difficultés contribuent à l'apparition d'éléments criminels actifs dans les ports maritimes afin de faciliter le transport des marchandises de contrebande. Cette situation a été reconnue surtout aux trois principaux terminaux portuaires à conteneurs, soit à Halifax, à Montréal et à Vancouver. Cette présence criminelle s'est développée sur des décennies et a permis à des groupes du crime organisé de bien s'établir parmi la main-d'œuvre du port en occupant divers postes. Bien que de nombreux groupes importants du crime organisé entretiennent des liens avec des ports maritimes canadiens, les influences criminelles les plus importantes sont liées aux bandes de motards criminalisées, aux groupes du crime organisé traditionnel (de souche italienne) et aux groupes criminels canadiens locaux.

La présence criminelle dans un port maritime est rarement remarquée par la majorité des employés du port. Cette présence n'est pas nécessairement massive et peut se limiter à un petit nombre de personnes occupant des postes clés leur permettant de jouer un rôle dans le déchargement d'une cargaison commerciale d'un bâtiment et son transport dans l'environnement portuaire. Dans certains cas, les éléments criminels présents dans le port intimideront les employés légitimes pour obtenir leur collaboration ou s'assurer leur silence.

En 2002, des mesures fructueuses d'application de la loi prises aux ports de Halifax et de Montréal ont perturbé les activités illégales d'un important groupe criminel actif dans chacun de ces ports. Cependant, malgré le succès remporté par la police, il reste encore une présence criminelle dans chaque port qui dans l'avenir serait susceptible de continuer à faciliter l'entrée des produits de contrebande, et surtout des stupéfiants, au Canada. Par exemple, des organisations de trafic ont continué d'exploiter le port de Halifax comme point de transit pour les stupéfiants, comme l'ont montré ultérieurement deux saisies effectuées par la police : 11,5 tonnes de haschich en janvier 2003 et 172 kg de cocaïne en mars 2003.

Un certain nombre de petits ports maritimes longeant les côtes de l'Atlantique et du Pacifique reçoivent des expéditions internationales et sont potentiellement vulnérables à l'exploitation criminelle. Par exemple, le port de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick a été le théâtre d'une saisie de 1433 kg de marijuana et



de 72 kg d'huile de cannabis effectuée par un organisme de l'application de la loi en juillet 2002. De plus, des ports situés le long de la voie maritime du Saint-Laurent et dans les Grands lacs ne sont pas en mesure de recevoir de larges porte-conteneurs mais disposent d'installations portuaires à des degrés divers et pourraient recevoir des expéditions internationales provenant d'outremer ou des États-Unis. Dans certains cas, ces ports sont situés près de régions importantes dans lesquelles le crime organisé est présent et actif.

Les services de police canadiens connaissent la menace que pose le crime organisé aux ports maritimes, surtout depuis la démobilisation de 1997 de la Police des Ports Canada, par laquelle les responsabilités liées à l'application de la loi dans les ports a été entièrement confiée à la police locale et aux agences privées de sécurité. Depuis 1998, le SCRC signale la menace que pose le crime organisé pour les ports maritimes canadiens. En mars 2000, le SCRC a donc mis sur pied un groupe de travail national afin de coordonner l'échange de renseignements liés au crime organisé dans les ports maritimes. Les mesures de sécurité élevées soulèvent d'autres préoccupations quant à la possibilité qu'un port maritime serve de point d'entrée en Amérique du Nord à des migrants clandestins ou à du matériel illégal susceptibles de contribuer à des actes terroristes. En janvier 2003, on a annoncé la création d'un autre programme de financement fédéral de 172,5 M\$, destiné à améliorer la sécurité dans les ports maritimes.

### **Perspectives**

- Le succès remporté par l'application de la loi contre les éléments criminels dans les ports maritimes principaux pourrait inciter le crime organisé à essayer d'infiltrer et d'exploiter les possibilités qu'offrent les ports plus petits.

## **Bandes de motards criminalisées (BMC)**

### **Faits saillants**

- Les bandes de motards criminalisées (BMC) continuent de constituer une grave menace pour le Canada et d'être impliqués dans une gamme d'activités criminelles telles que des meurtres, le trafic de stupéfiants, la prostitution, les jeux illégaux, l'extorsion, l'intimidation, la fraude et le vol.
- Les mesures d'application de la loi prises avec succès les deux dernière années ont eu une incidence sur l'influence criminelle des BMC dans le Canada central et atlantique.

## Survol national

Les HELLS ANGELS, OUTLAWS, et les BANDIDOS sont les trois BMC les plus influents du Canada, et la police exerce une surveillance considérable sur eux.

Les HELLS ANGELS, qui comptent 34 chapitres dans tout le pays, sont les plus puissants. Ils ont des ramifications internationales et comptent plus de 228 sections un peu partout dans le monde et comptent plus de 3 000 membres à l'échelle internationale. La structure organisationnelle des HELLS ANGELS renforce la collaboration entre les chapitres afin de faciliter les activités criminelles telles que le trafic et la distribution des stupéfiants. Au cours des deux dernières années, des mesures fructueuses d'application de la loi ont permis de réduire l'influence criminelle exercée par les HELLS ANGELS dans le Canada central et atlantique. Cependant, malgré les difficultés organisationnelles qu'ils ont éprouvé à des degrés divers dans ces régions, les HELLS ANGELS essaient de reprendre leurs opérations et de reconsolider leur sphère d'influence.

Les OUTLAWS se trouvent surtout en Ontario, où ils comptent neuf chapitres. Les BANDIDOS n'ont aucun repaire au Canada, mais ils conservent un petit nombre de membres ou de candidats apprentis en Ontario. La police a ciblé les BANDIDOS et les OUTLAWS avec succès l'année dernière, et leur organisation fonctionne donc au ralenti et fait profil bas.

Au Canada, les BMC renforcent leurs capacités technologiques. Les ordinateurs et Internet servent à gérer les affaires de la bande et à en promouvoir les activités et les événements dans le Web. Ces groupes tirent également profit des nouvelles technologies telles que les appareils sans fil et les protocoles de chiffrement afin de protéger leurs renseignements et leurs communications. Un membre des HELLS ANGELS est actuellement considéré comme le webmestre national et le fournisseur de soutien technique, et il continue d'acquérir des connaissances spécialisées en informatique. En plus de protéger leurs renseignements, les BMC, et en particulier les HELLS ANGELS, se servent de systèmes de sécurité et de caméras vidéo haut de gamme pour protéger le périmètre de leur repaire.

L'intimidation et la violence servent à contrôler les réseaux criminels et les subalternes. Plus particulièrement, les HELLS ANGELS utilisent la violence comme un outil pour contrôler leurs réseaux criminels et intimider leurs rivaux. Ils intimident les agents d'application de la loi et les témoins potentiels afin de perturber ou de retarder les actions en justice. Les BMC feront appel à des clubs écoles tels que des bandes de rue et d'autres BMC de moindre envergure pour commettre des actes criminels afin de se soustraire à des poursuites. Il semble cependant que les clubs écoles se font de plus en plus rares du fait qu'il est difficile de les contrôler et en raison des succès remportés par les mesures d'application de la loi. De plus, certains clubs écoles se dissocient également des BMC plus puissantes afin d'éviter l'engagement et l'attention accrue de la police qu'attire une telle association.

Au Canada, les BMC sont encore actives à grande échelle. Ces groupes tentent continuellement d'étendre leur influence. Les BMC, et en particulier les HELLS ANGELS, tirent leurs profits de diverses activités criminelles menées au pays, telles que la prostitution et la fraude. Cependant, le trafic de stupéfiants, et notamment de la cocaïne et de la marijuana, reste leur principale source de revenus.

En raison de la forte demande exercée sur le marché des stupéfiants et de l'immensité du territoire de la Colombie-Britannique et des prairies, les BMC semblent coexister avec d'autres groupes, tels que ceux du crime organisé traditionnel (de souche italienne) et les groupes de souche asiatique. En C.-B. les HELLS ANGELS comptent sept chapitres et sont fortement impliqués dans le trafic de la cocaïne et la culture de la marijuana. En Colombie-Britannique, quelques membres des HELLS ANGELS ont des liens avec les groupes du crime organisé traditionnel (de souche italienne) de cette province et du Canada central. Les HELLS ANGELS de la C.-B. tentent également de légitimer leur image, car ils détiennent des intérêts dans plusieurs entreprises légitimes.

En Alberta, les HELLS ANGELS comptent trois chapitres. Les NOMADS et les sections d'Edmonton sont particulièrement actifs dans le trafic de stupéfiants. Dans cette province, les HELLS ANGELS sont formés d'anciens membres de clubs de motards rivaux, et par conséquent d'anciennes allégeances et rivalités persistent, ce qui crée de la tension dans les chapitres. Les HELLS ANGELS de l'Alberta n'ont pas de liens importants avec d'autres organisations criminelles dans cette province.

Les deux chapitres de HELLS ANGELS de la Saskatchewan continuent de fonctionner de façon interdépendantes, et aucune d'elle ne s'impose comme une entité dominante. Au Manitoba, on assiste à un accroissement de la violence liée aux bandes, car les groupes criminels se disputent le commerce des stupéfiants dans la province. Les HELLS ANGELS tentent d'élargir leur sphère d'influence dans cette province en faisant appel à la violence et à l'intimidation à l'endroit des trafiquants de stupéfiants locaux.

Les données démographiques relatives aux BMC du Canada central et atlantique changent, car ces groupes ciblés par la police sont affaiblis ou désorganisés. En Ontario, le projet RETIRE, une opération policière conjointe menée sur trois ans, qui ciblait les OUTLAWS, a pris fin en septembre 2002 avec l'arrestation d'environ 60 personnes, dont 40 membres confirmés et deux membres basés aux États-Unis, soit le vice-président national et le président international des OUTLAWS. Le projet RETIRE a aussi permis de saisir cinq repaires de OUTLAWS en Ontario. Les procès découlant de ces opérations sont en cours. Les OUTLAWS de l'Ontario sont actuellement en déroute, et leur influence criminelle diminue.

Les HELLS ANGELS de l'Ontario ont récemment été la cible de l'opération SHIRLEA, une opération policière conjointe menée dans la Région du Grand Toronto. En avril 2003, cette opération a permis l'arrestation de 42 personnes,



y compris celle de 14 membres confirmés des HELLS ANGELS venant de cinq chapitres, de deux anciens membres, de trois membres du RED LIGNE CREW, un club école, et de 23 associés.

Le projet AMIGOS, qui ciblait les BANDIDOS de l'Ontario et du Québec, a pris fin en juin 2002 et a mené à l'arrestation de deux membres basés en Ontario et de la majorité des BANDIDOS du Québec, ce qui a pratiquement réduit à néant l'influence criminelle de ce groupe dans les deux provinces. Les HELLS ANGELS continuent de sentir les effets de l'opération PRINTEMPS 2001. Des méga procès découlant de cette opération sont encore en cours, et on continue de procéder à des arrestations en relation avec cette opération d'envergure. Deux anciens membres de premier plan des HELLS ANGELS NOMAD, en fuite après avoir échappé à l'important ratissage du printemps 2001, ont été arrêtés en avril 2003. Ils font face actuellement à des accusations de meurtre, de trafic de stupéfiants et de banditisme.

Les HELLS ANGELS du Québec ont connu des changements organisationnels considérables au cours des deux dernières années. En raison du succès remporté par les mesures d'application de la loi, des conflits internes et d'un manque de leadership, la plupart des six chapitres des HELLS ANGELS de cette province n'ont pas suffisamment de membres actifs ou de capacités organisationnelles pour maintenir l'étendue de leurs réseaux criminels.

Au Nouveau-Brunswick, les BACCHUS sont actifs sur la scène criminelle et conservent une solide association avec les HELLS ANGELS. En Nouvelle-Écosse, la chapitre des HELLS ANGELS de Halifax a également été affaiblie, car sur ses sept membres, quatre ont été écroués et leur repaire a été saisi dans la foulée de l'opération HAMMER, en 2001. À Terre-Neuve et au Labrador, malgré leur faible présence physique, les HELLS ANGELS continuent d'exercer leur influence criminelle dans cette région par l'intermédiaire d'associés ou de criminels locaux.

### Perspectives

- En dépit de difficultés d'ordre organisationnel, les BMC, et en particulier les HELLS ANGELS, continueront d'essayer d'étendre leur influence au Canada par la violence et l'intimidation exercées à l'endroit de criminels de moindre envergure.
- Les BMC continueront de participer à des activités criminelles allant de la revente de stupéfiants à la prostitution ainsi qu'à des activités criminelles de plus haut niveau, telles que l'importation, l'exportation et la distribution à grande échelle de stupéfiants, au blanchiment d'argent et à la fraude.
- Les BMC continueront d'avoir de plus en plus recours à la technologie et à Internet pour promouvoir les intérêts de la bande, assainir leur image de motards criminalisés et faciliter les communications entre les chapitres du pays et ainsi poursuivre leurs activités criminelles.

## Crime organisé traditionnel (de souche italienne) (COT)

### Faits saillants

- Les groupes du crime organisé traditionnel (de souche italienne) le plus puissant continuent d'avoir leurs bases en Ontario et au Québec. Cependant, les groupes du COT mènent directement ou indirectement leurs activités criminelles dans tout le pays.
- Le COT continue de s'enrichir et d'accroître son influence au moyen d'activités criminelles telles que l'importation et la distribution de stupéfiants, le blanchiment d'argent, les jeux illégaux, le commerce de paris et l'investissement dans des entreprises légitimes.

### Survol national

Le crime organisé traditionnel (de souche italienne) est bien établi au Canada. L'histoire de nombreux groupes remonte à plusieurs générations. Cette présence de longue date est le fruit de leur force organisationnelle, qui découle de la stabilité de leurs relations avec d'autres groupes et associés du crime organisé. Au Canada, ces associations comprennent des bandes de motards criminalisées, des groupes du crime organisé de souches asiatique, est-européenne et autochtone ainsi que d'autres groupes du crime organisé. Le COT entretient également des liens internationaux avec des groupes du crime organisé en Amérique du Sud, en Italie et aux États-Unis.

Les groupes du crime organisé traditionnel (de souche italienne) font partie de l'une des trois catégories principales suivantes selon leurs origines géographiques : la mafia sicilienne, la 'Ndrangheta (ou calabraise) et La Cosa Nostra, basée aux États-Unis. Le COT s'avère toujours le plus puissant au Canada central, y compris en Ontario et au Québec, mais il exerce également son influence à des degrés divers dans d'autres provinces canadiennes. Quoi qu'il en soit, la mafia sicilienne constitue encore le groupe le plus influent du pays. Depuis le transfert de pouvoirs qui s'est produit dans la mafia calabraise dans les années 1970, la mafia sicilienne fait reposer son organisation sur des liens familiaux étroits tout en accroissant sa capacité à mener des opérations complexes susceptibles de s'étendre à tout le pays.

Généralement, le COT au Canada a des capacités extrêmement poussées, dont la capacité d'entreprendre de nombreuses activités criminelles et la capacité s'y rattachant d'utiliser des entreprises légitimes pour accroître leurs activités criminelles. Son implication dans le commerce de drogues illicites constitue une source importante de revenus, y compris l'importation, la distribution et le trafic de diverses drogues illicites et la culture de la marijuana. Les activités liées

aux drogues vont de la revente de stupéfiants aux stratagèmes d'importation de haut niveau (à la tonne), impliquant une relation de confiance à l'égard de réseaux internationaux.

L'étendue des opérations et leur complexité varient dans les groupes du COT et déterminent la portée de leurs activités criminelles. Toutefois, l'importation et la distribution de cocaïne, de haschich, d'ecstasy et de marijuana demeurent les principales sources de revenus. Les jeux illégaux et le commerce de paris sont également une spécialité des groupes du COT au Canada, y compris les jeux d'argent dans Internet (loteries illégales à l'étranger) et les installations de jeux illégaux dans les cafés ou les restaurants. À des degrés divers, d'autres activités criminelles du COT comprennent le blanchiment d'argent, le prêt usuraire, l'extorsion, la fraude et les vols à grande échelle. Toutefois, tous les groupes du COT au Canada influent sur les collectivités, par l'intermédiaire des entreprises ou des investissements légitimes, notamment l'immobilier.

Ce qui aide les organisations criminelles du COT à devenir plus puissantes, c'est leur capacité à réinvestir leurs profits illicites dans leurs entreprises légitimes. Les entreprises légitimes visées par les groupes du COT comprennent la construction et les compagnies de transport, les restaurants et les bars et les commerces d'importation-exportation. Non seulement elles offrent des occasions de blanchir l'argent, mais elles permettent aussi d'étendre leur influence. En 1998, le projet OMERTA a démontré que certains groupes du COT ont accès au système bancaire international, dans lequel ils peuvent recycler les produits de la criminalité.

Le COT élabore des objectifs stratégiques pour étendre et renforcer son influence. Il maintient un profil bas, conformément à l'utilisation stratégique de la violence et sous le couvert d'une entreprise légitime. Des relations internationales et interprovinciales lui permettent de faciliter ses opérations criminelles. La capacité de recycler les produits de la criminalité est devenue un élément essentiel pour le COT au Canada, tout comme son niveau de raffinement, et la richesse accumulée grâce au trafic des stupéfiants et au commerce de paris illégal nécessite un niveau élevé d'expertise et d'isolation (sic).

Les groupes du COT des provinces de l'Ouest maintiennent un profil relativement bas tout en continuant à participer au trafic de la cocaïne, au blanchiment d'argent, aux jeux illégaux et au commerce de paris. En Colombie-Britannique, les groupes du COT sont fortement impliqués dans le commerce de paris et les jeux illégaux. En Alberta, les groupes du COT sont très impliqués dans le trafic de stupéfiants et exploitent de nombreuses entreprises légitimes. Les groupes du COT qui sont actifs en Saskatchewan et au Manitoba sont moins influents que d'autres groupes du COT, mais ils participent surtout au trafic de stupéfiants.

Les groupes du crime organisé traditionnel (de souche italienne) les plus influents continuent d'être actifs dans le Canada central, où les réseaux les plus importants exercent une influence sur des régions clés du pays, y compris en Colombie-Britannique et dans les provinces de l'Atlantique. Ces puissants groupes du COT sont capables de mener une grande variété d'opérations criminelles grâce à des réseaux nationaux et internationaux.

Un récente enquête sur le COT menée avec succès en Ontario, le projet RIP, a mené à l'arrestation de 32 personnes en 2002. Elle a permis de désorganiser un réseau criminel impliqué dans la distribution de drogues, dont la marihuana, l'ecstasy, le gamma hydroxybutyrate (GHB), les stéroïdes anabolisants, la psilocybine (champignons magiques), la fraude sur les cartes de crédit et de marchandises volées. Des relations interprovinciales et des liens avec les États-Unis ont permis l'arrestation de criminels de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'État de New York.

Au Canada atlantique, les groupes du COT basés dans d'autres provinces continuent d'exercer leur influence en se servant de la côte et des ports maritimes pour importer de grandes quantités de stupéfiants au Canada.

### **Perspectives**

- Le COT continuera d'exercer une influence considérable dans le milieu du crime organisé au Canada. La poursuite de son avancée dans les entreprises légitimes et la création de nouvelles possibilités criminelles, telles que le commerce de paris dans Internet, faciliteront et renforceront ses opérations criminelles et l'enrichiront.
- Le COT continuera d'occuper l'échelon supérieur de l'importation et de la distribution de stupéfiants et lancera fréquemment des opérations conjointes avec d'autres groupes du crime organisé.

# Enjeux nationaux surveillés par le SCRC

## Contrebande de tabac et d'alcool

### Faits saillants

- Au Canada, on se livre à des activités de contrebande de tabac et de l'alcool à des degrés divers.

### Survol national

Au cours des 20 dernières années, les produits du tabac et l'alcool ont été exploités à des fins criminelles à des degrés divers. Dans certains cas, il s'agit de fournir un produit pas encore disponible au Canada, mais les marchés illicites existent d'abord pour éviter de payer les taxes fédérale et provinciale, très élevées.

Depuis 2001, les taxes fédérales et provinciales sur le tabac augmentent graduellement. Malgré cette augmentation, on ne constate aucune hausse subite et comparable à celle de 1993, historiquement considérée le point culminant d'activités de contrebande, du nombre d'activités illicites en rapport avec le tabac. Cependant, les activités illicites sont menées sous diverses formes, dont la contrebande transfrontalière, la fabrication illicite continue, la circulation interprovinciale décroissante mais continue, et des vols se produisant au pays. Le plus souvent, les participants à ces activités sont des entrepreneurs indépendants ou de petits groupes plutôt que des groupes importants du crime organisé.

Entre le début et le milieu des années 1990, les produits du tabac faisant l'objet d'une contrebande étaient surtout des produits de marques canadiennes exportés de façon légitime aux États-Unis puis ramenés en contrebande au Canada. En février 2003, des accusations de fraude ont été portées au criminel contre JTI-MacDonald Corp, des entreprises liées à celle-ci et d'anciens employés, en rapport avec des allégations de complicité pour contrebande de produits du tabac canadiens entre 1991 et 1996, inclusivement.

Actuellement, le tabac de contrebande est surtout produit par des fabricants autochtones illicites ou ce sont des produits de marques américaines bon marché ou d'autres produits étrangers provenant d'Amérique du Sud, d'Asie et du Moyen-Orient. Au Canada, on trouve des cigarettes de contrefaçon, surtout de marque Phillip Morris « Marlboro », qui semblent venir de Chine en contrebande.

Le marché de l'alcool illicite continue d'être approvisionné de diverses façons, y compris le transport transfrontalier; la fabrication illicite (opérations à l'aide d'alambics illicites ou opérations de remouteillage); et le vol au détail ou en



gros. On trouve une grande variété de participants dans ces activités, y compris des entrepreneurs indépendants et des groupes criminels peu structurés. Les États-Unis constituent encore un fournisseur important d'alcool illicite passé en contrebande au Canada. La police a démantelé un réseau criminel dans le sud de l'Ontario qui a présumément permis de faire sortir 200 caisses d'alcool par semaine des États-Unis, cachées dans des gros camions.

L'alcool fabriqué de façon illicite soulève des préoccupations sur le plan de la santé publique en raison du potentiel de contamination bactérien ou d'empoisonnement au méthanol. La consommation d'alcool provenant de sources illicites pourrait entraîner de graves répercussions médicales, qui vont de la cécité à la mort.

### Perspectives

- Le marché de l'alcool illicite continuera d'exister, et ses composantes seront semblables à celles du passé.
- Les effets à long terme du niveau actuel des taxes sur le tabac sont incertains. Cependant, il est possible d'assister à une augmentation graduelle du nombre d'activités illicites.

## Mouvement illicites d'armes à feu

### Faits saillants

- Le marché des armes à feu illicites est principalement constitué d'armes à feu des États-Unis passés en contrebande ou d'armes à feu volées dans des entreprises ou des résidences canadiennes.

### Survol national

Le marché des armes à feu illicites fournit des armes aux groupes du crime organisé et aux criminels du Canada qui les aident à poursuivre leurs activités illégales. Dans les mains d'un criminel, une arme à feu illégale peut servir à commettre d'innombrables incidents découlant d'un comportement criminel, allant du menu larcin au meurtre avant d'être saisie par la police ou éliminée par le criminel. En particulier, le commerce de la drogue illicite stimule considérablement le marché des armes illicites dans toutes les régions du Canada. L'appât du gain est rattaché à la vente des armes à feu illégales. En effet, les armes à feu illégales vendues sur le marché illicite au Canada rapporte entre deux et cinq fois leur coût d'origine.

Tous les groupes du crime organisé du Canada sont impliqués à des degrés divers dans le mouvement et l'acquisition des armes à feu illicites. Bien que les membres de groupes du crime organisé puissent ne pas s'impliquer directement à l'acquisition initiale d'une arme à feu illicite, ils sont certainement liés à cette acquisition à titre d'instigateur, de planificateur, de financier ou surtout de client. Les membres de groupes du crime organisé ont tendance à acquérir des armes à feu nombreuses et diverses pouvant répondre à des besoins criminels variés, qui vont des armes de poing coûteuses, prestigieuses et faciles à utiliser aux fusils automatiques d'assaut automatiques, en passant par les armes de poing bon marché qui peuvent servir à commettre des crimes avant d'être abandonnées.

Le marché des armes à feu illicites s'approvisionne principalement à deux sources importantes : les armes à feu volées au Canada dans des commerces ou des habitations privées ou les armes à feu venant des États-Unis et passées en contrebande. Parmi les autres sources potentielles on trouve les armes à feu ou les pièces d'armes à feu illégalement détournées du commerce canadien et les armes à feu désactivées illégalement et faciles à réactivées. Il est difficile d'évaluer précisément le nombre d'armes à feu illicites qu'on trouve au Canada ou qui entrent annuellement sur le marché illicite à partir de toutes les sources. Un facteur complique la situation : l'arme à feu n'est pas un produit consommable nécessitant un niveau de remplacement constant et donc potentiellement mesurable. Une arme à feu convenablement entretenue pourrait demeurer fonctionnelle et servir continuellement à commettre des activités criminelles pendant des décennies.

Il faut signaler les armes à feu volées ou perdues à la police. Depuis 1978, on compte plus de 97 000 signalements dans le Centre d'information de la police canadienne (CIPC), et ces armes à feu demeurent non récupérées par la police. Chaque année, de 2 000 à 3 000 armes à feu seront ajoutée à ce total et pourraient éventuellement entrer sur le marché illicite. De plus, les armes à feu ont été détournées du marché canadien du commerce de détail, de la distribution ou du transport. Par exemple, une enquête conjointe couronnée de succès et ayant pris fin à l'automne 2001 a conduit à un certain nombre d'arrestations et désorganisé un complot fomenté à l'interne par des employés d'un fabricant d'armes de poing canadien selon lequel des armes à feu étaient clandestinement détournées vers le marché illicite depuis un certain nombre d'années.

Les armes à feu saisies par la police au Canada et dont on a fait l'historique afin de déterminer l'origine continuent d'indiquer que les États-Unis sont la source d'approvisionnement principale en armes à feu illicites. Bien qu'il soit difficile d'évaluer le nombre d'armes à feu américaines passées en contrebande, les renseignements, les données découlant d'enquêtes et les saisies judiciaires confirment chaque année la poursuite de cette activité. Ces armes à feu, généralement passées en contrebande en petites quantités (de deux à cinq) par

des personnes, non déclarées ou dissimulées, entrent au Canada en passant par un point d'entrée terrestre normal ou de façon clandestine en passant par les vastes terres et les zones aquatiques qui séparent le Canada des États-Unis.

Le long de la frontière canado-américaine, les EIPF (équipes intégrées de la police des frontières) sont affectées à des opérations de prévention et de prohibition de la contrebande, dont la circulation transfrontalière d'armes à feu illicites. De plus, il y a des [contacts fréquents entre les agents de police] sur les questions relatives aux armes à feu illégales entre le Canada et les États-Unis. Il existe également des groupes conjoints officiels d'échange de renseignements tels que le projet NORTHSTAR et le Forum sur la criminalité transfrontalière, qui traite d'une multitude de questions liées au passage transfrontalier illégal, y compris de la contrebande des armes à feu.

Les ressources canadiennes liées à l'application de la loi sont de plus en plus affectées aux enquêtes sur les armes à feu. L'Équipe nationale de soutien à l'application de la loi sur les armes à feu (ENSALA), actuellement administrée par les Services nationaux de police de la GRC, assure un soutien en matière d'application de la loi sur les armes à feu à l'ensemble du Canada. L'Unité provinciale de contrôle des armes (UPCA), une initiative policière conjointe ontarienne, continue de mener et de poursuivre activement des enquêtes sur les armes à feu dans cette province.

L'Unité de dépistage des armes à feu chez le SCRC assiste les organismes d'application de la loi canadiens et internationaux dans le dépistage d'origines des armes à feu.

### **Perspectives**

- Le marché des armes à feu illicites continuera d'exister au Canada, car les criminels et les groupes du crime organisé continuent d'en avoir besoin.

## Crime organisé et industrie du diamant

### Faits saillants

- L'industrie canadienne du diamant est en pleine expansion. Deux mines de diamants sont maintenant exploitées dans les Territoires du Nord-Ouest.
- La police continue de surveiller de façon proactive cette industrie afin de la protéger de l'infiltration par le crime organisé.

### Survol national

Depuis la découverte de diamants au Lac de Gras, dans les Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O.), en 1991, le Canada est devenu l'un des six producteurs de diamants bruts les plus importants du monde. En raison de l'exploitation criminelle potentielle des diamants, comme on l'a observée dans d'autres pays, la police doit s'occuper de cette nouvelle industrie en la surveillant de façon proactive.

Les diamants constituent une marchandise intéressante pour le crime organisé, car ce symbole de richesse est facile à transporter et à transformer. Après avoir été passés en contrebande, les diamants peuvent servir à blanchir de l'argent. À l'échelle internationale, parmi les activités criminelles associées à l'industrie du diamant, on trouve la modification de l'évaluation du diamant afin de fausser la somme des taxes à payer, le commerce des diamants bruts illégaux ou l'introduction de diamants illicites dans les marchés diamantaires légitimes.

L'industrie du diamant est relativement nouvelle au Canada, car la mine de diamant Ekati est exploitée depuis 1998, et la production à la mine de diamant Diavik a commencé au début de 2003. Les mines Ekati et Diavik sont toutes les deux situées dans les T.N.-O., à environ 300 km au nord-est de Yellowknife. Même si l'industrie du diamant est concentrée dans les T.N.-O., l'exploration diamantaire se poursuit dans plusieurs autres provinces, dont l'Alberta, la Saskatchewan, l'Ontario et le Québec. Les deux prochaines mines de diamant qu'on commencera à exploiter seront la Tahera Corporation's Jericho Project, au Nunavut, qui devrait être opérationnelle d'ici les deux prochaines années, et le projet de DeBeer's Snap Lake, dans les T.N.-O., qu'on devrait commencer à exploiter d'ici 2006. Il s'agit d'une industrie hautement lucrative, qui génère de nombreuses retombées économiques en redevances et crée des industries auxiliaires, telles que la commercialisation des diamants canadiens, les sociétés d'exploration diamantaire et les sociétés de coupe et de polissage des diamants.

On peut comprendre les nombreux niveaux et aspects de l'industrie du diamant au moyen de ce qu'on appelle le parcours commercial du diamant : l'extraction, la production, le commerce de diamants bruts, la coupe et le polissage, la vente de diamants polis et la phase de la vente en gros ou au détail. La valeur des diamants bruts augmente à mesure qu'on avance dans son parcours commercial. Ainsi, on a évalué à 7,9 milliards de dollars américains la production mondiale de diamants bruts pour 2001, mais cette valeur atteignait 56 milliards de dollars américains à l'étape de la vente au détail.

Le développement de l'industrie canadienne de la coupe et du polissage se poursuit dans les T.N.-O. Au cours de la prochaine année, on espère que quatre commerces de coupe et de polissage seront exploités à Yellowknife, dans les T.N.-O.

Pour protéger l'intégrité et le potentiel financier de cette industrie, le Service de protection de l'industrie du diamant de la GRC, d'autres services de police, le Service canadien de renseignements criminels et l'industrie du diamant, surveillent activement l'industrie afin de détecter et de prévenir les activités illégales susceptibles d'avoir une incidence préjudiciable.

En plus des efforts de la police, on a reconnu que l'édiction de lois est également nécessaire pour protéger la réputation de « propreté » des mines de diamants du Canada en suivant les importations et les exportations de diamants bruts en vue de s'assurer qu'ils ne viennent pas de pays liés aux « diamants du conflit ». Par conséquent, le Canada figure maintenant parmi les 51 pays qui ont mis en œuvre le Kimberley Process Certification Scheme (KPCS). Cette initiative internationale a été lancée afin de mettre un frein au commerce des diamants du conflit ou du sang et ainsi de maintenir l'intégrité de la plupart des diamants bruts qu'on trouve dans le commerce considéré comme légitime (ou « propre »).<sup>1</sup> Afin de se conformer au KPCS, le Canada a mis en œuvre la *Loi sur l'exportation et l'importation des diamants bruts et son Règlement*, le 1<sup>er</sup> janvier 2003.

Une table ronde nationale sur l'industrie du diamant au Canada et sa contribution économique et sociale jusqu'en 2015, qui a eu lieu en mai 2003, a été dirigée par le ministre des Ressources naturelles du Canada. La première table ronde faisait participer des représentants de l'industrie du diamant, des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, de l'application de la loi, de groupes autochtones, du milieu universitaire et d'organisations non gouvernementales. Les recommandations comprenaient des initiatives destinées à se doter d'une main-d'œuvre qualifiée plus abondante, l'élaboration de systèmes servant à

---

<sup>1</sup> Les diamants du conflit ou du sang font allusion aux diamants associés au conflit violent qui fait rage en Afrique occidentale. On sait que les diamants extraits des mines de cette région sont vendus sur le marché noir afin de financer la poursuite de conflits régionaux.

maintenir la crédibilité et l'intégrité de l'industrie et le fait de tirer parti des occasions de commercialiser les diamants canadiens. Les recommandations découlant de cette table ronde feront partie d'un rapport qui sera présenté à la réunion annuelle des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux en septembre 2003.

### Perspectives

- Alors que l'industrie du diamant continue de prendre de l'expansion, les occasions d'exploitation criminelles augmentent aussi. Le crime organisé peut rechercher des possibilités d'infiltration de cette industrie pour en faire une source de profits illégaux.

## Exploitation sexuelle des enfants

### Faits saillants

- L'exploitation sexuelle des enfants est un problème mondial qui victimise un secteur vulnérable de la société.
- Les délits relatifs à l'exploitation sexuelle des enfants sur lesquels les services de police canadiens enquêtent le plus souvent ont trait à l'exploitation en direct d'enfants et particulièrement à la possession de pornographie juvénile distribuée dans Internet.

### Survol national

L'exploitation sexuelle des enfants est un problème mondial qui victimise un secteur vulnérable de la société. Les personnes qui se livrent à ce type d'activité, qui comprend la pornographie juvénile, la prostitution chez les enfants et le tourisme sexuel impliquant des enfants, sont motivées par le besoin d'obtenir une gratification personnelle et, de plus en plus souvent, d'en tirer des profits. Internet et la technologie qui y est liée ont grandement amélioré la capacité de ces personnes à répondre à leurs besoins. Internet a également facilité la formation de groupes internationaux organisés de collectionneurs de pornographie juvénile.

Au Canada, les délits relatifs à l'exploitation sexuelle des enfants sur lesquels les services de police canadiens enquêtent le plus souvent ont trait à l'exploitation d'enfants en direct et surtout à la possession de pornographie juvénile distribuée dans Internet. Un point essentiel concerne le fait que chaque image pornographique juvénile constitue un cas d'abus sexuel ou physique à l'égard d'un enfant. La prolifération de la pornographie enfantine ou d'images montrant des abus d'enfants, disponibles dans Internet, perpétue cet abus en faisant circuler ces images autour du monde. Les images qu'on entre dans le cyberspace sont difficiles, sinon impossible, à effacer. En plus de chercher ceux qui font,

distribuent et possèdent de la pornographie infantine, la police travaille également sur la scène internationale afin d'identifier et de retracer les victimes.

Internet et les logiciels d'échange de fichiers offrent aux collectionneurs de pornographie infantine ou d'images montrant des abus d'enfants les outils nécessaires pour amasser d'immenses quantités d'images. En 2001, une enquête menée au Manitoba a permis de découvrir une collection de plus de 350 000 images. En mai 2003, une enquête menée en Ontario a permis de mettre au jour une collection de plus de 1 000 000 images. En plus de la préoccupation que soulève l'augmentation impressionnante du nombre d'images découvertes au cours des enquêtes, l'augmentation du niveau de violence illustré dans ces images et l'augmentation récente d'images montrant des nourrissons et des tout-petits inquiètent également la police. La technologie des appareils-photos numériques et des caméras Web, notamment, et plus récemment les téléphones capables de prendre des photos pourraient permettre à des collectionneurs de devenir également producteurs de pornographie juvénile.

Les collectionneurs d'images montrant des abus d'enfants ne sont généralement pas considérés comme des criminels de groupes organisés au sens traditionnel du terme. Toutefois, en vertu de la définition d'organisation criminelle (groupes de collectionneurs composé d'au moins trois collectionneurs qui se regroupent, officiellement ou officieusement) qu'on trouve dans le *Code criminel* actuel, ils pourraient être considérés comme une organisation criminelle, puisqu'ils ont pour objectif principal de commettre un acte criminel. Les dispositions du *Code criminel* pourraient s'appliquer aux futures enquêtes sur des cas d'exploitation sexuelle d'enfants, si on déterminait qu'il s'agit bien d'une composante d'une organisation criminelle.

Une nouvelle tendance a trait aux sites Web qui offrent de la pornographie juvénile contre de l'argent. Jusqu'à tout récemment, les collectionneurs de pornographie juvénile échangeaient des images avec leurs semblables pour le seul plaisir d'enrichir leur collection. Au cours des deux dernières années, les enquêtes ont démontré que ce temps est révolu et que de plus en plus de sites Web offrent un accès à de la pornographie juvénile contre de l'argent. On s'inquiète du fait que ce potentiel de profits reconnu puisse entraîner une augmentation de la production de pornographie juvénile, car les exploitants de ces sites Web cherchent de nouvelles images pour leurs clients.

Le détournement de mineurs en direct, ou le fait de les attirer au moyen d'un leurre, dans lequel des délinquants recherchent des enfants dans les bavardoirs Internet ou les forums électroniques dans le seul but de faciliter les infractions sexuelles commises à l'endroit d'un enfant, est un autre type d'exploitation sexuelle des enfants. Les délinquants se présentent souvent comme des enfants désireux de devenir l'ami de la victime et même encore plus désireux de la

rencontrer en personne. Le détournement de mineurs en direct constitue un danger considérable pour les victimes qui, sans le savoir, engagent la conversation en direct avec des délinquants.

La prostitution chez les enfants est une autre forme d'exploitation sexuelle des enfants qui préoccupe grandement la police. Au Canada, la prostitution chez les enfants est le plus souvent signalée par la police dans les grands centres urbains. Les enfants qui participent à cette activité ont en moyenne 14 ans, ce qui constitue également l'âge requis pour consentir, au Canada. Un pourcentage limité des cas de prostitution chez les enfants peut être attribué au crime organisé, surtout par l'intermédiaire des bandes de rue. En 2002, une enquête policière menée à Québec a permis de démanteler un réseau de prostitution de longue date dirigé par une bande de rue de cette ville. Environ 30 filles âgées de 14 à 17 ans étaient contrôlées par cette bande. Les recruteurs attiraient les filles dans ce réseau en leur offrant des cadeaux dispendieux et des drogues. Les exploitants de ces réseaux étaient notamment accusés d'être membre d'une organisation criminelle.

Le tourisme sexuel impliquant des enfants désigne un voyage organisé vers diverses destinations internationales dans le but précis d'abuser sexuellement d'enfants. Le Canada dispose d'une loi appliquée depuis 1997 et modifiée en 2002 qui permet de poursuivre des Canadiens qui se livrent à cette activité.

L'exploitation sexuelle des enfants constitue une question d'intérêt national en matière de renseignement pour les membres du SCRC depuis 1998. À cette époque, un cadre stratégique avait été créé pour les services de police axés sur les questions touchant la pornographie juvénile, la prostitution chez les enfants et le tourisme sexuel impliquant des enfants. Au cours des quatre dernières années, l'augmentation du nombre de délits relatifs à l'exploitation d'enfants en direct et surtout à la possession et à la distribution de pornographie juvénile est reconnu comme la plus rapide parmi les formes d'exploitation sexuelle des enfants au pays. Les services de police canadiens continuent de collaborer avec le gouvernement et la collectivité à des initiatives majeures destinées à lutter contre ce problème selon une approche globale et intégrée.



### Perspectives

- En réponse à la demande mondiale en pornographie juvénile, on observera à une hausse du nombre de sites Internet offrant de la pornographie juvénile contre de l'argent.
- Les bandes de rue affiliées à des groupes du crime organisé tels que les bandes de motards criminalisées continueront d'être impliqués dans la prostitution chez les enfants et d'en tirer des profits.
- Les services de police collaboreront de plus en plus à l'échelle nationale et internationale afin de lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants, surtout dans le cas d'enquêtes sur l'exploitation d'enfants en direct.

## Bandes de rue

### Faits saillants

- Les bandes de rue continueront de soulever de plus en plus de préoccupations pour la police en raison de la combinaison que forment le recrutement, le nombre de participants et leurs actions violentes.

### Survol national

Les bandes de rue n'étaient pas perçues comme une menace importante au moment de leur apparition dans les grandes villes canadiennes. Toutefois, la police comprend de mieux en mieux la menace qu'elles posent.

D'un point de vue historique, les bandes de rue se trouvent surtout dans les grands centres urbains tels que Vancouver, Toronto et Montréal. Cependant, elles sont de plus en plus présentes dans des petites villes, des régions rurales et des réserves autochtones. Les structures organisationnelles et les capacités des bandes vont des activités criminelles non structurées et de bas étage, telles que les voies de fait, le vol à l'étalage et l'intimidation, à des activités criminelles plus structurées et d'un niveau supérieur sur le plan de la criminalité, telles que le trafic de stupéfiants établi et les réseaux de prostitution.

Des opérations policières conjointes, récemment mises sur pied, ciblant précisément les bandes de rue sont en cours en Alberta, en Ontario et au Québec.

Les capacités des bandes de rue varient selon les endroits au pays, mais leur niveau et leur portée sont généralement limitées à des activités non structurées, spontanées et se déroulant dans la rue. Les produits de la criminalité qui en

découlent sont rarement réinvestis, le cas échéant. La nature fluide et transitoire des bandes de rue limite également leur stabilité et la cohésion du groupe. Toutefois, plusieurs bandes de rue sont de plus en plus organisées et raffinées du point de vue criminel, et on pourrait les considérer comme de nouveaux groupes du crime organisé. Ces groupes restent actifs dans le trafic de stupéfiants et la prostitution et commencent à se livrer à la contrefaçon de chèques et à la fraude sur les cartes de débit, principalement dans le cadre d'activités de bas niveau qui consistent à voler des numéros d'identification personnels (NIP) et à écrémer des cartes. On sait que des bandes font leur propre promotion dans des sites Web et comptent des membres qui ont des connaissances spécialisées en informatique qui peut leur permettant de faciliter leurs activités criminelles.

De nombreuses bandes soutiennent et facilitent les activités criminelles de groupes du crime organisé mieux établis, tels que les bandes de motards criminalisées ou les groupes du crime organisé de souche asiatique en se livrant à la revente de stupéfiants et au recouvrement de dettes.

Bien que plusieurs bandes de rue soient fortement associées à une identité ethnique, on voit de plus en plus de bandes multiethniques. Des membres de bande écroués se livrent au recrutement pour la bande ainsi qu'à des activités criminelles à l'intérieur des établissements correctionnels fédéraux et provinciaux, et exercent occasionnellement une influence sur les activités de la bande à l'extérieur de ces établissements. Un certain nombre de membres mûrissent d'un point de vue criminel en prison et connaissent manifestement mieux les tactiques policières à leur sortie de prison. Des membres de bandes de rue sont reconnus d'essayer d'intimider les agents de police et les agents de correction.

Les bandes de rue font régulièrement appel à la violence pour contrôler leurs membres, protéger la bande ou son territoire et s'enrichir. Parmi les formes courantes que revêt la violence, on trouve les menaces, l'intimidation, l'utilisation d'armes, les fusillades au volant d'une voiture et les meurtres. Le niveau de violence et le nombre de rivalités entre bandes se sont sensiblement accrus au cours des dernières années. La nature souvent publique de la violence exercée par les bandes de rue pose un risque potentiel pour la sécurité des collectivités.

En Colombie-Britannique, on trouve une concentration de bandes de rue dans la région du Lower Mainland. Les bandes de rue sont principalement actives dans le trafic de stupéfiants, dont la marijuana et la cocaïne. Elles se livrent également à la fraude, à des violations de domicile et à la culture de la marijuana.

Les bandes de rue dans les Prairies sont nombreuses et constituent une menace criminelle, surtout en ce qui concerne le trafic de stupéfiants fournis par les BMC et les groupes du crime organisé de souche asiatique. En Alberta, certaines bandes continuent d'être impliquées dans la revente de la marijuana, de la cocaïne

purifiée et des méthamphétamines. En Saskatchewan, les bandes commettent des voies de fait, des vols de véhicules et font le trafic des stupéfiants. Au Manitoba, un certain nombre de bandes de rues sont actives dans le trafic de la cocaïne purifiée dans la région de Winnipeg.

En Ontario et au Québec, surtout dans la Région du Grand Toronto et la région de Montréal, le nombre de bandes de rue est en hausse. Des bandes du Manitoba continuent d'influer sur les activités des bandes du nord-ouest de l'Ontario. Des opérations fructueuses menées contre des BMC au Québec et en Ontario permettent aux bandes de rue d'élargir leur part du marché des stupéfiants. On sait également que quelques bandes plus structurées ont des réseaux interprovinciaux de prostitution et de trafic de stupéfiants. Parmi celles-ci, mentionnons le réseau de prostitution à grande échelle d'adolescentes, dirigé par une bande de rue de Québec, que les services de police du Québec ont récemment démantelé.

Bien qu'elles soient peu présentes dans les provinces de l'Atlantique, on sait que certaines bandes de rue sont actives en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick. Ces bandes se livrent principalement à la revente de stupéfiants.

### **Perspectives**

- Les bandes de rue d'un peu partout au pays continueront à recruter plus de membres chez les jeunes les plus vulnérables.
- Certaines bandes de rue pourront s'adapter à des activités criminelles plus raffinées.
- Les membres de bande et les associés continueront à protéger violemment leurs territoires et leurs marchés. Cela pourrait à l'éclatement de conflits sur le contrôle des marchés criminels locaux et même interprovinciaux.

## Technologie et criminalité

### Faits saillants

- Les technologies qui rendent service à la société offrent également des possibilités au crime organisé. Les nouvelles technologies offrent de nouveaux moyens potentiels de commettre des crimes « anciens » tels que le blanchiment d'argent et la fraude.
- La nature de plus en plus conviviale des outils technologiques haut de gamme peut permettre à toute personne ayant des connaissances de base de l'informatique de les utiliser afin de faciliter leurs activités criminelles.

### Survol national

L'évolution rapide de la technologie, et en particulier d'Internet, offre un moyen de faciliter le commerce international, mais elle offre aussi des possibilités au crime organisé. Le nombre de plus en plus élevé d'utilisateurs connectés et la vitesse accrue à laquelle les transactions financières s'effectuent obligent les services de police à rester en phase avec les outils et le matériel technologiques actuellement disponibles.

Les technologies de gestion des transactions commerciales en direct évoluent, mais les possibilités de fraude aussi. L'usurpation d'identité et la fraude sur les cartes de paiement figurent parmi les types de fraude les plus répandus au Canada selon Phonebusters, un organisme de signalement des fraudes administré par la Police provinciale de l'Ontario en collaboration avec la GRC. L'usurpation d'identité offre la possibilité à des criminels et à des membres de groupes du crime organisé de prendre une fausse identité et d'obtenir des fonds illégalement. L'utilisation de périphériques haut de gamme tels que des imprimantes laser, des appareils-photos numériques, des scanners et des logiciels d'édition peuvent également faciliter la production de faux documents d'identité et de documents contrefaits. On signale que des groupes du crime organisé de souche est-européenne participent activement à des fraudes de haute technicité et à grande échelle sur des cartes de paiement ainsi qu'à d'autres activités criminelles frauduleuses un peu partout au pays.

Dans certains cas, la modification ou l'amélioration de technologies existantes peuvent également aider les criminels à commettre des crimes frauduleux. En mars 2003, des personnes basées en Ontario présumément liées au crime organisé ont persuadé des marchands peu méfiants d'utiliser des appareils de paiement modifiés à la sortie des points de vente. Les criminels laissaient sur place pendant un certain temps ces machines, équipées d'un appareil à « écrémage » servant à saisir les renseignements relatifs aux cartes de paiement avant de les reprendre.

En décembre 2002, plusieurs personnes ont été accusées d'avoir commis une fraude sur des cartes de débits dépassant 5 000 \$ après avoir participé à un stratagème frauduleux, vaste et complexe, réalisé avec des guichets automatiques et orchestré par des membres d'un groupe du crime organisé est-européen. Ce stratagème, qui s'étendait sur tout le pays, avait causé des pertes estimées à plus de 1,2 M\$. La messagerie électronique sert également à commettre plus facilement des stratagèmes frauduleux tels que la manipulation de bourses des valeurs, souvent appelée [*pump and dump*]<sup>2</sup> et [*slump and dump*], des fraudes par télémarketing et à diffuser des programmes malveillants tels que le ver SLAMMER<sup>3</sup>, en janvier 2003.

On signale que des groupes criminels, dont des bandes de motards criminalisées et des groupes de souche asiatique, utiliseraient des technologies pour protéger leurs documents et leurs communications. Le protocole de communication pair-à-pair, Peer-to-Peer (P2P), qui permet à des ordinateurs de communiquer directement entre eux sans l'intervention d'un serveur, et le service de bavardage Internet (IRC), un protocole de messagerie instantanée, offrent la possibilité à des criminels de communiquer clandestinement et facilitent la distribution électronique de pornographie juvénile, les transactions de drogues illicites, le blanchiment d'argent et la fraude. Les fichiers peuvent être chiffrés ou masqués grâce à des méthodes telles que la stéganographie, qui permet aux utilisateurs de cacher du texte, des images ou des fichiers sonores dans un autre fichier. Les techniques de protection des conversations de plus en plus complexes offrent des possibilités susceptibles d'être exploitées par le crime organisé. La technologie sans fil est rapidement et facilement utilisable et peut servir à préserver l'anonymat.

Afin de minimiser ces défis et les obstacles, les services de police canadiens participent à des initiatives nationales et internationales telles que le groupe de travail FPT sur le cybercrime afin d'examiner les questions relatives à l'utilisation illégale de la technologie. Ce groupe aborde des questions telles que la prévention, l'accès légal et le chiffrement. De plus, en 2001, en raison des préoccupations croissantes liées au risque potentiel que des attentats de nature technologique touchent diverses infrastructures ayant trait notamment à l'énergie et aux commodités, aux communications, aux services, aux transports et aux secteurs de la sécurité et du gouvernement, on a créé le Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile (BPIEPC) afin d'élaborer des mesures de protection pour les infrastructures critiques du Canada.

---

<sup>2</sup> Moyen d'influer sur le prix des valeurs en diffusant de faux renseignements dans Internet, causant ainsi une hausse ou un baisse du prix de cette valeur. Cela permet au criminel d'acheter ou de vendre une valeur à un meilleur prix.

<sup>3</sup> Le ver SLAMMER a été découvert en janvier 2003. Ce ver paralyse les réseaux informatiques à l'échelle mondiale en lançant des attaques entraînant un refus de service dans Internet. Les pertes financières attribuées au SLAMMER s'élevaient à environ 1,2 milliard de dollars dans le monde entier.

La question législative s'avère un autre défi de taille que doivent relever les enquêteurs sur la criminalité technologique au Canada. Il faut répondre à un certain nombre d'exigences fondamentales pour conserver une piste probante qui traverse souvent les frontières internationales. Afin de traiter cette question plus facilement à l'échelle internationale, le Canada figurait parmi les nombreux pays signataires qui ont contribué à la rédaction de la Convention sur le cybercrime, du Conseil de l'Europe, qui visait à établir une politique criminelle internationale commune sur le cybercrime. Cette convention se trouve encore à l'étape de la ratification au Canada.

Afin de rester en phase avec les technologies et les connaissances spécialisées actuelles, les services de police du Canada prennent des mesures pour augmenter leurs ressources, offrir une formation plus complète et accroître le personnel dans les divers groupes de la criminalité technologique du pays. Reconnaisant que la technologie représente une nouvelle dimension de la criminalité, les services de police continuent d'établir des partenariats clés avec les gouvernements et le secteur privé afin d'établir de meilleures pratiques et des stratégies qui permettront d'atténuer le risque que posent la technologie et le crime à la collectivité.

### **Perspectives**

- Au fil de l'évolution de la technologie, les services de police, les gouvernements et le secteur privé continueront à travailler ensemble afin d'établir des stratégies et des meilleures pratiques visant à atténuer le risque que pose l'utilisation de la technologie par le crime organisé.
- Les services de police poursuivront leurs efforts pour rester en phase avec les technologies actuelles et ainsi lutter contre les crimes de plus en plus complexes et de haute technicité facilités par les nouvelles technologies.





## Rapport annuel de 2003 du SCRC sur le crime organisé au Canada



### Fiche d'évaluation

Le Service canadien de renseignements criminels aimerait connaître vos réactions à son *Rapport annuel sur le crime organisé au Canada* afin d'améliorer la qualité du document ainsi que son utilité pour la société canadienne. Le SCRC vous invite à remplir la présente fiche de notation et à la lui transmettre. Vos commentaires et vos suggestions contribueront à l'amélioration du rapport.

#### Selon les critères suivants, le *Rapport annuel sur le crime organisé* vous a-t-il été profitable?

Vue d'ensemble nationale	Pas du tout	1	2	3	4	5	Très profitable
Groupes du crime organisé	Pas du tout	1	2	3	4	5	Très profitable
Portée des activités criminelles	Pas du tout	1	2	3	4	5	Très profitable
Intervention de la force publique	Pas du tout	1	2	3	4	5	Très profitable
Tendances émergentes	Pas du tout	1	2	3	4	5	Très profitable

#### Veillez encercler le chiffre correspondant à votre opinion quant au contenu du rapport. (1 = médiocre et 5 = excellent)

Facilité de lecture et de compréhension	1	2	3	4	5
Structure du rapport	1	2	3	4	5
Qualité et utilité de l'information	1	2	3	4	5
Valeur globale	1	2	3	4	5

#### Quel impact l'information contenue dans le rapport a-t-elle sur votre perception du crime organisé?

---



---

#### De quelle façon le SCRC pourrait-il améliorer le *Rapport annuel sur le crime organisé*?

---



---

La présente formule est disponible dans le site Web du SCRC au [www.cisc.gc.ca](http://www.cisc.gc.ca). Veuillez remplir et transmettre la formule, accompagnée de vos commentaires, par courriel, par télécopieur ou par la poste au :

Service canadien de renseignements criminels  
1200, promenade Vanier  
Ottawa (Ontario) K1A 0R2  
Télec. : (613) 993-3928  
Courriel : [webmaster@cisc.gc.ca](mailto:webmaster@cisc.gc.ca)

Nous vous remercions de votre coopération.

<b>Province :</b>	<b>Ville :</b>
<b>Organisation :</b>	<b>Date :</b>
<b>Est-ce la première fois que vous lisez un rapport du SCRC?</b>	



